

## **Communiqué du NPA. Le pouvoir réprime Les manifestants en Seine Saint Denis**

Aujourd'hui, jeudi 28 avril, journée de grève interprofessionnelle contre la loi travail ; à l'appel de Nuit debout, des intermittents et des étudiants, les salariés, chômeurs, étudiants et lycéens de l'AG interprofessionnelle du 93 ont décidé de mener une action collective de blocage / filtrage du port de Gennevilliers. L'objectif était de porter un coup sérieux au fonctionnement normal des transports en solidarité avec les salariés du site. Valls et Hollande, après avoir tenté de désamorcer la colère avec leurs annonces sur la jeunesse, qui n'ont en rien calmé la situation, décident de frapper fort et de prendre le chemin de la répression.

Cette action s'est déroulée de manière pacifique, malgré le déploiement très important de CRS et une volonté claire de tendre la situation. Mais une fois partie du port, une partie de la manifestation s'est faite « nasser » à plus de 100 et s'est embarquer. Deux personnes ont été mises en garde à vue pour violence alors même qu'ils sont blessés, Nicolas Palmire, syndicaliste de Sud Rail et Nicolas Jounin, sociologue.

Le gouvernement et la police continuent dans leur politique amorcée depuis le début de la mobilisation : celle de la répression et de la tension ! Bien entendu le patronat agit en toute impunité quand c'est pour l'évasion fiscale, le détournement d'argent public ou le non respect des droits des salariés... Par contre quand les jeunes et les travailleurs s'organisent et contre-attaquent alors là, police, CRS, justice... Tous accourent pour condamner ceux qui résistent et qui contestent l'ordre établi !

Aujourd'hui dans le 93, et sûrement partout ailleurs, le gouvernement réprime et s'en prend aux manifestants qui défendent leurs conditions de travail et leur avenir.

Nous exigeons la libération et la relaxe de tous les manifestants et grévistes contre la loi travail ! Le NPA appelle au rassemblement prévu devant le commissariat de Saint-Denis, à 17h30, aujourd'hui même.

Montreuil, le 28 avril 2016

*[Dokument zum [Artikel von Bernard Schmid vom 29. April 2016](#): Frankreichs umkämpfte Arbeitsrechts-„Reform“, Teil 19: Nach den Demonstrationen vom 28. April]*